Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213500259-20260321-2026_014-DE

commune de Billé

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU**

**SAMEDI 21 MARS 2026**

Date d'envoi de la convocation : 17 mars 2026

Date d'affichage du PV : 27 mars 2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 15
Présents : 12
Représentés : 3
Votants : 15

**EXPRESSION DES VOTES**

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le samedi vingt-et-un mars à dix heures, le Conseil Municipal de **BILLÉ** s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Daniel BALLUAIS, Maire.

**Étaient présents :** M. Daniel BALLUAIS, Maire, M. Sylvain BONNE, M. Christophe GILLES, M. Thierry GODARD, Patricia HOTCHKISS, Mme Colette JUGUET, M. Arnaud OLLIVIER, Mme Alexandra ORY, Mme Monivahn RATINOM, M. Manuel RIBEIRO, M. Jean-Marie VACHER, Mme Anne VICENZOTTI.

**Étaient excusés:** M. Jean BOUËSSEL DU BOURG, Mme Gwennolé BORDIER, Mme Maryse FORTIN.

**Secrétaire de séance** : Mme Anne VICENZOTTI

---

## DÉLIBÉRATION 2026-014 : NOMINATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

*Vu- l'article L.2122-18 du Code Générale des Collectivités Territoriales ;*

*Vu-la délibération 2026-13 de la commune de Billé sur les délégations du Maire aux adjoints ;*

**Considérant** la nécessité de procéder à des délégations de fonction du maire à des conseillers municipaux pour la gestion des affaires communales,

Monsieur Le Maire propose de nommer M . Manuel RIBEIRO en tant que conseiller délégué pour assurer les fonctions :

***Bâtiments municipaux :***

- aménagement, entretien et nettoyage,
- gestion des équipements,
- mise en conformité des bâtiments publics

***Voirie :***

- suivi des différents travaux

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213500259-20260321-2026_014-DE

Le conseiller municipal délégué assurera le suivi des dossiers relevant de sa compétence et ne pourra en aucun cas signer des documents. La délégation de signature revient au maire et aux adjoints.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** cette proposition,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tout document pour l'exécution de cette décision.

*Extrait certifié conforme,*
*Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication.*

**Daniel BALLUAIS,**
**Le Maire.**

MAIRIE DE BILLÉ 35

**Anne VICENZOTTI**
**Secrétaire de séance.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*